

Introduction

Autor(en): **Wisard, François**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **105 (2002)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

François Wisard

Les lecteurs du rapport final de la Commission Wirtén, l'équivalent suédois de la Commission Bergier, auront été surpris. En effet, ce rapport ne consacre que huit pages à la politique suédoise à l'égard des réfugiés (20 000 Juifs accueillis de 1933 à 1945) et précise que jusqu'alors cette question n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble¹. Le contraste est frappant avec la Suisse où, avant même les rapports de la Commission indépendante d'experts (CIE), la question des réfugiés durant la Seconde Guerre mondiale avait fait couler beaucoup d'encre. Trois ouvrages faisaient, et font encore référence: le rapport Ludwig (1957), *La Suisse, terre d'asile* d'Alfred A. Häslér (1971) et *Frontières et camps* d'André Lasserre (1995). Comme l'indique leur titre ou sous-titre, les deux premiers sont consacrés à la politique d'asile de la Confédération, alors que le plus récent examine également le sort réservé aux réfugiés admis en Suisse².

Le président de la CIE, le Professeur Jean-François Bergier, puis son conseiller scientifique, Marc Perrenoud, présenteront plus loin les principaux résultats de leurs travaux. Il faut cependant déjà en dire quelques mots pour introduire aux thèmes du colloque.

Conformément au vœu exprimé par le Conseil fédéral de voir traiter en priorité les transactions sur l'or et les réfugiés³, la CIE a publié *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme* en décembre 1999. Elle a complété ce rapport par cinq études annexes⁴. L'approche générale choisie par la CIE présente deux particularités. Les séries statistiques, les chiffres de manière plus générale ont une importance secondaire. A l'inverse, les destins individuels deviennent des exemples, généralement chargés de confirmer des hypothèses d'ordre général. Deuxième particularité: la politique de la Confédération à l'égard des réfugiés, toutes catégories confondues, ne se situe plus au centre de l'étude. Celle-ci porte sur les victimes de cette politique, les réfugiés civils contraints à fuir les persécutions nazies. En simplifiant, cette étude des victimes plutôt que d'une politique, au travers d'exemples plutôt que de chiffres, le lecteur la trouvera dans l'essentiel du rapport, ainsi que dans la monographie sur les gens du voyage.

La CIE ne s'est pas contentée de cette étude. Elle a élargi son champ d'investigation. A la perspective historique esquissée ci-dessus, elle a ajouté une perspective économique et financière, un avis de droit et une

analyse du discours médiatique. La première est largement inédite, mais très étroitement liée au mandat de la Commission⁵. Les deux autres études ont été confiées à des experts externes, le juriste Walter Kälin et le sociologue Kurt Imhof. Il en est résulté une œuvre étalée sur un millier de pages, annexes comprises. Mais aussi une œuvre éclatée, qui n'a guère répondu aux attentes d'un public souvent friand de bilan global et de cohérence des faits. La CIE s'est efforcée de rassembler ces éléments dans son rapport de synthèse publié en mars 2002. Elle en présente les principaux résultats selon un plan entièrement nouveau et dans un chapitre particulier, puis les résume une nouvelle fois dans trois pages finales – dont le ton et les conclusions tranchées auront étonné le lecteur des travaux antérieurs⁶.

Dans l'élargissement de son champ d'investigation, la CIE n'a opté véritablement ni pour l'approfondissement d'une perspective internationale – ce qui lui a valu de sévères reproches – ni pour une meilleure prise en compte des perspectives régionales ou cantonales – ce qui nous intéresse directement. Malgré un «éclairage ponctuel» sur la frontière genevoise, elle n'a pas tenté d'articuler perspectives régionales et perspective nationale, que ce soit en rassemblant les divers récits régionaux en un récit national ou en illustrant la diversité des cas particuliers par la multiplicité des exemples régionaux⁷. Disons-le franchement: l'exercice était assurément prématuré. Mais y renoncer soulevait la question de la validité des thèses et hypothèses avancées et prêtait facilement le flanc à la critique; celle-ci n'a pas manqué de se manifester, parfois avec une rare virulence.

Un thème qui avait fait l'objet de nombreux travaux et témoignages avant 1996, une commission chargée d'établir la «vérité» (la CIE a, pour sa part, toujours préféré parler de «clarté»), puis une œuvre éclatée, résumée dans des conclusions tranchées. Indéniablement, le terrain était fertile pour la critique comme pour la recherche complémentaire. En résumé, celles-ci ont emprunté trois voies, auxquelles le colloque réserve à chacune une place: le témoignage, la recherche sur mandat, la recherche indépendante.

On ne compte plus les ouvrages et les courriers des lecteurs alimentés par les témoignages, principalement dans le sillage des travaux de la CIE, mais aussi de manière plus générale. Face à des experts – du reste jugés souvent plus jeunes qu'ils ne le sont – un devoir s'imposait pour beaucoup, celui de raconter la réalité vécue, l'expérience aux frontières, la vie de réfugié. Un décalage, un malaise entre mémoire et histoire s'est amplifié. Ce phénomène méritait qu'on s'y attarde. Le Jurassien Claude Hauser le fait dans les pages qui suivent, en s'appuyant sur les réactions suscitées par son étude récente sur l'accueil et le refoulement aux frontières jurassiennes⁸.

Avant même qu'ils ne soient rendus publics, les travaux de la CIE ont alimenté les recherches, encouragé le dépouillement de fonds d'archives jusqu'alors délaissés. Ces recherches ont été menées soit sur mandat, soit de manière indépendante. Ainsi, les Archives d'Etat de Genève ont entrepris le dépouillement du fonds de l'arrondissement territorial genevois. Au dépouillement systématique du fichier (20000 noms) s'est ajouté le dépouillement par échantillonnage des dossiers personnels. Les résultats de cette recherche ont été rendus publics⁹ peu après le rapport de la CIE – les Genevois n'avaient rien laissé filtrer – en saisissant l'occasion de corriger «l'éclairage ponctuel» du cas genevois apporté par la Commission. Cette recherche a surtout alimenté une querelle des nombres sur les refoulements à l'échelon suisse; nous y reviendrons en conclusion. L'un des auteurs du rapport genevois, Pierre Flückiger, en présente ici les principaux résultats.

Si les Genevois se sont intéressés aux questions d'accueil et de refoulement, les Vaudois ont adopté une perspective plus large, examinant également les aspects financiers et l'insertion des réfugiés dans l'économie et en milieu scolaire et universitaire¹⁰. Il faut préciser qu'ils ne disposaient pas d'un fonds d'archives aussi riche que le fonds de l'arrondissement territorial genevois. Le groupe d'historiens dirigé par le Professeur André Lasserre a travaillé sur mandat des autorités politiques, au même titre que la CIE avec laquelle il a étroitement collaboré comme demandé par le Conseil d'Etat vaudois. Laurent Droz, l'un des auteurs du rapport vaudois, a choisi ici d'examiner de plus près la figure centrale de la politique vaudoise d'asile, Antoine Vodoz, chef du Département de justice et police.

Jusqu'à présent, les travaux consacrés au Tessin ont porté principalement sur le phénomène le plus marquant, l'arrivée aux frontières cantonales, à l'automne 1943, de dizaines de milliers de civils et militaires fuyant l'occupation du Nord de la péninsule par les forces armées allemandes¹¹. Dans le cadre d'une recherche universitaire en cours dont il présente ici quelques résultats, Christian Luchessa a porté son regard sur l'avant-guerre.

Quant à Marc Perrenoud, il éclaire le rapport de la CIE à partir du cas neuchâtelois, qui, à l'inverse des exemples cités mais comme le Valais, attend encore une étude régionale d'ensemble.

François Wisard (Lausanne) est chef du Service historique du Département fédéral des affaires étrangères.

NOTES

¹ THE COMMISSION ON JEWISH ASSETS IN SWEDEN AT THE TIME OF THE SECOND WORLD WAR. *Sweden and Jewish Assets*. Stockholm, 1999, 291 p., p. 41-49.

² LUDWIG, Carl. *La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1933 à 1955*. Berne, 1957, 411 p. HÄSLER, Alfred A. *La Suisse, terre d'asile? La politique de la Confédération envers les réfugiés, de 1933 à 1945*. Lausanne, 1971 (version originale allemande de 1967), 415 p. LASSERRE, André. *Frontières et camps. Le refuge en Suisse de 1933 à 1945*. Lausanne, 1995, 396 p. A ces trois œuvres de référence, il faut ajouter l'ouvrage fouillé de Jürg STADELMANN. *Umgang mit Fremden in bedrängter Zeit. Schweizerische Flüchtlingspolitik 1940-1945 und ihre Beurteilung bis heute*. Zurich, 1998, 395 p.

³ Voir les réponses du Conseil fédéral du 3 mars 1997 à deux interventions parlementaires (96.3475 et 96.3680). In: *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*, 1997, Conseil national, p. 627 et 335.

⁴ CIE. *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*. Berne, 1999, 358 p. CIE. *Rechtliche Aspekte der schweizerischen Flüchtlingspolitik im Zweiten Weltkrieg*. Berne, 1999, 184 p. CIE. *Flüchtlinge als Thema der öffentlichen politischen Kommunikation in der Schweiz 1938-1947*. Berne, 1999, 185 p. CIE. *Le transit ferroviaire de personnes à travers la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*. Berne, 1999, 35 p. CIE. *Die Schweiz und die deutschen Lösegelderpressungen in den besetzten Niederlanden*. Berne, 1999, 199 p. CIE. *Roma, Sinti und Jenische. Schweizerische Zigeunerpolitik zur Zeit des Nationalsozialismus*. Berne, 2000, 102 p. Une version actualisée du rapport et des cinq études annexes a été publiée en 2001-2002 aux éditions Chronos dans la série «Publications de la CIE» (vol. 4, 8, 17, 18, 23, 24).

⁵ Selon le mandat confié par le Conseil fédéral le 19.12.1996 (dont il n'existe pas de traduction française officielle), la CIE devait examiner «Die Bedeutung der Flüchtlingspolitik im Zusammenhang mit den wirtschaftlichen und finanziellen Beziehungen der Schweiz mit den Achsenmächten und den Alliierten». Une vingtaine d'autres thèmes étaient également énumérés. In: *Bundesratsbeschluss über die historische und rechtliche Untersuchung des Schicksals der infolge der nationalsozialistischen Herrschaft in die Schweiz gelangten Vermögenswerte: Einsetzung der unabhängigen Expertenkommission*, 19.12.1996, Art. 2.

⁶ CIE. *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*. Zurich, 2002, 569 p., p. 95-164 et p. 478-481.

⁷ Dans un article qui offre le meilleur état de la question avant le rapport de la CIE, l'un des deux futurs directeurs de ce rapport signalait, parmi les pistes de recherches, «der bisher bloss rudimentär betriebene internationale Vergleich mit anderen Flüchtlingspolitiken», mais pas les perspectives régionales. KREIS, Georg: «Die Schweizerische Flüchtlingspolitik der Jahre 1933-1945». In: *Revue suisse d'histoire*, vol. 47 N° 4, 1997, p. 552-579, ici p. 579. Relevons que, pour la Genevoise Ruth Fivaz-Silbermann, «les avancées novatrices les plus précieuses sont sans aucun doute les études par région ou par canton». FIVAZ-SILBERMANN, Ruth: «Refoulement, accueil, filières: les fugitifs juifs à la frontière franco-genevoise entre 1942 et 1944». In: *Revue suisse d'histoire*, vol. 51 N° 3, 2001, p. 296-317, ici p. 297.

⁸ HAUSER, Claude. *Les réfugiés aux frontières jurassiennes (1940-1945). Accueil et refoulement. Internement*. Saint-Imier, 2000, 132 p.

⁹ SANTSCHI, Catherine (sous la dir. de). *Les Réfugiés civils et la frontière genevoise durant la Deuxième Guerre mondiale. Fichiers et archives*. Genève, 2000, 176 p.

¹⁰ LASSERRE, André (sous la dir. de). *La politique vaudoise envers les réfugiés victimes du nazisme, 1933 à 1945*. Lausanne, 2000, 287 p.

¹¹ Voir en particulier BROGGINI, Renata. *Terra d'asilo. I rifugiati italiani in Svizzera 1943-45*. Bologne, 1993 et BROGGINI, Renata. *La frontiera della speranza. Gli ebrei dall'Italia verso la Svizzera 1943-1945*. Milan, 1998, 517 p.